



## DÉCHÈTERIES FIXES ET MOBILE

**Badge d'accès obligatoire**



# COMMENT BADGER ?

## En passant votre carte devant le lecteur RFID

- ▶ Pour la déchèterie mobile, seul le code-barres est utilisé



### Rappel de la procédure de demande de badge d'accès :

merci de fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois, ainsi qu'un numéro de téléphone par mail : [carte-decheterie@agglo-montbeliard.fr](mailto:carte-decheterie@agglo-montbeliard.fr) ou par courrier : Direction collecte et traitement des déchets, Rue de la Charmotte, 25420 Voujeaucourt.

## LES DÉCHÈTERIES FIXES

### MONTBÉLIARD

La Chiffogne - Bd du 21<sup>e</sup> Bat. de Chasseurs à Pied

### SELONCOURT

Route de Bondeval

### VIEUX-CHARMONT

Route de Brognard (A36, sortie 10 Brognard)

### VOUJEAUCOURT

Rue de la Charmotte (près de la CTPM)

### HORAIRES

**Périodes hiver** (de début janvier à fin mars et de début novembre à fin décembre)

- lundi au samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

**Période été** (de début avril à fin octobre)

- lundi au vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

**En cas de déclenchement de l'alerte canicule de niveau 3 par la Préfecture, les horaires d'accueil des six déchèteries fixes seront modifiés pour une ouverture de 7 h à 14 h et les permanences de la déchèterie mobile seront annulées.**



**Déchets acceptés :** ampoules, batteries, bois, cartons, cartouches d'encre, déchets d'ameublement, déchets verts (branchages, tontes de gazon et feuilles), déchets d'équipements électriques et électroniques, encombrants, extincteurs vides, huiles de vidange, huiles de friture, lampes, métaux, néons, papiers, piles, plâtres, pneus (de véhicules légers), polystyrène, produits toxiques, radiographies, vêtements (sauf dans la déchèterie de Pont-de-Roide-Vermondans).

### PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS

Route de Dambelin

### HORAIRES

**Périodes hiver** (de début janvier à fin mars et de début novembre à fin décembre)

- lundi : 13 h 30 à 17 h 15
- mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

**Période été** (de début avril à fin octobre)

- lundi : 14 h à 17 h 45
- mercredi, jeudi, vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

### COLOMBIER-FONTAINE

Rue de Saint-Maurice

### HORAIRES

**Périodes hiver** (de début janvier à fin mars et de début novembre à fin décembre)

- lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

**Période été** (de début avril à fin octobre)

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

